



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fédérations

Question écrite n° 74799

Texte de la question

M. Olivier Jardé attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des sports concernant l'assurance souscrite par les adhérents à une association sportive. Actuellement, aucun accord entre les fédérations sportives n'existe au niveau de l'affiliation à l'assurance. Ainsi, les adhérents inscrits à plusieurs associations sont dans l'obligation de souscrire l'assurance de chaque fédération. Il souhaite savoir si le Gouvernement compte favoriser le rapprochement des fédérations afin de parvenir à une assurance unique.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Jardé](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74799

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2010, page 3272

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)